

Mai 1754 – Godeheu à l'Isle de France

Une visite au *Réduit* et à *Monplaisir*.

Poivre, Aublet, etc.

=====

La revue *Rétrospective de l'Île Maurice*, vol.4. 1955, a publié un extrait du Journal de Godeheu : son séjour à l'Isle de France en mai 1754. Le texte ci-dessous est lui-même extrait de cette transcription. Le Journal de Godeheu serait (non vérifié) à la Bnf : Ms Fs 383 et aux A.N. Col C/2/88.

Charles Robert Godeheu, directeur de la Compagnie des Indes, Commissaire du Roi, commandant général de tous les établissements français à la côte d'Afrique et au-delà du Cap de Bonne Espérance, commissaire spécial chargé de remplacer Dupleix à Pondichéry, arrive à l'Isle de France le 25 mai 1754 et en repart le 5 ou 6 juin.¹

=====

[Visite au Réduit]

Du 27 mai :

J'ai été, ce matin, au Réduit avec mon frère et 5 à 6 autres personnes M. Bouvet y est venu aussi avec Madame sa femme.

Il est vrai que malgré ce qu'on m'en avait dit, je ne m'attendais, ni au chemin qui annonce d'assez loin ce lieu de plaisance, ni à la beauté du lieu, eu égard aux bâtiments, jardins et avenues etc.

Après avoir suivi pendant quelque temps le chemin qui mène du Camp² à Moka, on tourne tout d'un coup, sur la droite, dans un grand chemin royal, on passe deux ravines sur deux ponts de pierre qui par l'exhaussement qu'on a donné aux jetées faites dessus, ne laissent plus à ses montagnes qu'une pente douce, soit en montant soit en descendant. Le reste du chemin, ou plutôt de ces belles avenues coupées dans le bois, est également en terres rapportées partout où il y a eu des inégalités de terrain ou des bas-fonds ; enfin au milieu d'une très belle cour d'honneur, s'élève l'édifice principal à un grand rez-de-chaussée et des mansardes au dessus. Ce corps de bâtiment, où il y a bien du logement, des salles vastes des chambres à feu et toutes les commodités de dégagement est environné de très belles varangues ou galeries couvertes, soutenues par des colonnes de bois très bien faites et ornées de balustrades d'appui, peintes en piliers de pierre tournés, comme on les fait en France. Cet édifice, qui est tout en bois, a quelque chose de fort noble et un coup d'œil fort agréable. Sur le frontispice de cette maison, on voit les armes de M. David sculptées en pierre. Sans doute que la dépense de cette belle maison le regarde seul ; aussi je ne m'attache à en faire la description que pour faire honneur au bon goût de ce gouverneur.

Des deux côtés de ce corps de logis, il y a deux longères de bâtiments en bois, à rez-de-chaussée, qui forment deux ailes sur la cour ; les uns sont des cuisines et des offices, les autres sont pratiqués au logement de maîtres et domestiques.

La maison principale est flanquée d'un côté par un grand pavillon en pierre, à rez-de-chaussée et un étage au dessus, avec un toit à l'italienne, tout couvert de plomb en table.

¹ Dans la même petite flottille que *Le Duc de Bourgogne* sur lequel était Godeheu, se trouvait le *Montaran* que commandait d'Après de Mannevillette, hydrographe renommé. Son premier lieutenant, à très bonne école avec un tel commandant, était Marion Dufresne, que nous retrouverons dans les mêmes eaux quinze ans plus tard.

² *Le Camp* : désignation habituelle de la ville de Port-Louis.

Tous ces différents bâtiments sont très bien lambrissés en dedans, ainsi que les varangues, et il y a une grande quantité de planches employées à tout cela, et les ferrures des appartements de ce pavillon sont en cuivre.

C'est dans une des chambres des bâtiments en longère que le sieur Fusée Aublet a été obligé d'accepter un asile pour exécuter les projets d'une pharmacie, et faire toutes ses opérations de chimie, dont la Compagnie se promettait tant d'avantage, je puis dire que personne n'y était plus propre que le Sr Aublet, et par son habileté reconnue dans ce genre, et par son désintéressement et la candeur de ses mœurs, mais il paraît que c'est justement ce qui lui fait tort ici. On le regarde comme un imbécile, comme un ignorant, comme un simple jardinier qui ne doit avoir soin que des légumes du jardin, où il a cependant rassemblé bien des plantes inconnues jusqu'à présent dans l'île. Le dirai-je ? J'ai été témoin qu'on ne le regardait que comme un concierge, un maître d'hôtel, un intendant de basse-cour, puisqu'on le gronda en arrivant de ce que le déjeuner n'était pas prêt et que pour se maintenir dans cet asile, il est obligé d'avoir soin du poulailler qui est très vaste. A peine peut-il disposer de quelqu'un des 22 noirs destinés au service du Réduit. Je ne sais pourquoi, mais il y en a bien autant portés sur l'état des travaux pour l'exploitation d'une saline auprès de la Batterie Royale, où on ne fait point de sel. Enfin, le Sr Aublet n'est nullement soutenu du chef, qui ne voyant que par les yeux du Sr Mabile [ou Mabile], intéressé à détruire le mérite du Sr Aublet, tourne tous ses soins et ses discours en ironie, lui refuse toutes ses demandes pour le bien de la chose et non pour sa commodité, car personne n'en est si peu amateur. Enfin, le Sr Aublet, jouet du Sr Mabile et même des domestiques du Réduit, n'avance à rien, faute de secours et de la confiance de M. Bouvet, à qui j'ai entendu dire que la luzerne et le trèfle que le Sr Aublet a fait lever avec beaucoup de succès sur une des planches du jardin du Réduit, faisaient de mauvais pâturages. Est-il étonnant, après cela, que M. Bouvet dise au Sr Aublet qu'il fait plus de cas des connaissances du Sr Poivre que des siennes, en fait de botanique ?

Du corps de logis principal, on passe dans le jardin qui est grand et bien entendu. On y trouve beaucoup de fleurs d'Europe et d'Asie, des arbres fruitiers de différentes espèces et des légumes, le tout arrosé par des rigoles d'une eau vive qu'on y a fait venir.

Ce jardin conduit à des avenues percées dans le bois, qui mènent à la fameuse cascade qui se précipite du haut de ce Réduit dans le fond de la vallée, avec grand bruit.

Ce Réduit est peu éloigné d'une des habitations de M. David, et le chemin qui y conduit m'a paru grand et commode ; mais je n'ai pas été jusqu'à l'habitation.

On prétend que cet endroit rendu beau par l'art, mais singulier par le choix, était destiné à tenir renfermés les effets de la Compagnie et des habitants, leurs femmes et leurs enfants, et enfin à y retirer tout le monde et la garnison même, en cas qu'on vînt à être forcé par l'ennemi. C'est pour cela qu'on avait commencé à entourer tout ce terrain d'un fossé et à construire deux redoutes, qui sont restées imparfaites. Mais j'ai peine à croire que ce projet puisse avoir lieu : il y a trop de distance du Camp au Réduit pour qu'on y puisse porter, en un coup de main, tout ce qu'on doit sauver de la fureur de l'ennemi. Comment accorder cette idée du Réduit, avec le chemin vaste et commode qu'on a fait pour lui servir d'avenue ? Il fallait, au contraire, le rendre plus difficile encore qu'il n'était. Je ne vois aucune ressemblance entre les appartements propres de cette maison et autres adjacentes, avec ce qui est nécessaire pour loger des troupes et des habitants de différents états : je ne vois ni casernes, ni captivités, ni magasins pour des munitions. Enfin, à l'aspect de ce lieu, je laisse à décider aux gens de l'art, si le Réduit tel qu'il est, est en état, je ne dis pas de soutenir un siège, mais de souffrir le moindre blocus. Ce bâtiment et appartenances, y compris le chemin, les avenues, les ponts et le jardin ne coûtent, dit-on, que 80 mille livres sur les livres de la Compagnie ; mais je soupçonne qu'on n'a pas employé sur ce compte les journées des noirs de corvée, qui doivent être sans nombre, si on considère que chaque noir et négresse employait tout un jour à porter du Camp au Réduit, dans une espèce de petit panier grand comme un chapeau, ce qu'il pouvait contenir de pierre ou de chaux, ou de clous etc.

Si on me répond que les corvées n'ont pas été employées à cela, je demande à quoi donc on les a destinées, puisque je ne trouve ici aucun bâtiment nouveau pour la Compagnie, que ceux que j'avais vus en 1730, si j'en excepte une maison à M. Mabile, une autre à M. Ducray, le commencement d'une paroisse et quelques logements de domestiques ajoutés au Gouvernement, dont M. David étant seul pouvait bien se passer, puisque M. de La Bourdonnais avec sa femme et ses enfants et autres l'occupaient tel qu'il était avant cette augmentation.

[Visite à Monplaisir]

Du 2. M. Bouvet, qui dans toutes mes tournées ne m'a jamais accompagné qu'au Réduit, n'ayant pas voulu venir aux Pamplemousses, chez MM. de Rostaing et Hermans, j'y ai été avec Madame Bouvet, qui a voulu, je ne sais pourquoi, être de la partie. Mon frère ne me quitte pas, partout où je vais.

Nous nous sommes mis en route à 4 heures après midi, partie en palanquin, partie à cheval. Chemin faisant, nous avons passé par Monplaisir, maison de campagne que M. de La Bourdonnais avait vendue à la Compagnie. On n'en voit plus que les restes. Sa situation, la beauté du jardin, ses belles eaux courantes, la pureté et la douceur de l'air, le terrain très fertile, enfin, un établissement tel que celui-là, aurait dû plutôt s'attirer les soins de M. David, qu'un lieu sauvage tel que le Réduit. Mais la folie des hommes est de créer. Il y a de la grandeur à forcer la nature. Cependant, la Compagnie perd deux fois, suivant les apparences, ce que lui a coûté Monplaisir, qui n'est plus qu'un amas de moellons et de bois pourris. Le jardin est assez bien entretenu pour l'utile seulement, et non pour l'ornement, parce qu'on profite des légumes et des fruits.

Dans un des bâtiments des ailes et bâtis en bois, il y a une seule chambre basse à rez-de-chaussée destiné à élever des vers à soie et entassés les uns sur les autres jusqu'à s'étouffer. [...]

Après avoir gémi sur cet abandon total d'une retraite agréable et utile, parce qu'on y rétablissait plus aisément sa santé que partout ailleurs, nous avons été droit aux fourneaux dans lesquels M. de Rostaing coule son fer.

[Mabile, Poivre, Aublet et Cossigny.]

La pharmacie paraît bien approvisionnée. Je n'ose assurer ce qui m'a été dit de l'emploi qu'on en fait. Le Sr Aublet, qu'on affecte d'éloigner de cette partie, m'a remis un mémoire dont je joins une copie à ce journal. On y verra tous les détails dans lesquels je ne puis entrer. On y verra même les tours que lui ont voulu jouer les sieurs Mabile et Poivre, et ce qu'ils ont imaginé pour le rendre suspect à M. Bouvet, qui, comme je l'ai dit, voit tout une fois tous les matins par habitude, sans entrer dans aucun détail.

Ce mémoire du Sr Aublet m'a donné occasion de parler ce soir à M. Bouvet, du sieur Le Poivre et de ses expéditions. Il s'est répandu sur les louanges de cet ex-missionnaire, a fort exalté les plants qu'il a rapportés, sur la foi du Sr Mabile et que le Sr Aublet soutient faux. Enfin, il a fait armer un vaisseau exprès, commandé par le sieur Le Brun, pour porter le Sr Le Poivre dans les Moluques, où il doit prendre encore d'autres plants. Mais si j'en crois d'autres discours, le sieur Le Poivre est lié d'intérêt avec le Sr Mabile et doit rapporter de Timor beaucoup d'esclaves, qu'il mettra en passant au Port du Sud-Est, où le Sr Mabile a trouvé le secret de persuader à M. Bouvet, je ne sais sur quel prétexte, que sa présence est nécessaire et où effectivement ce Conseiller est résident.

MM. Mabile et Le Poivre ont jeté au Port du Sud-Est le plan d'une très belle habitation. Comme je lui en témoignais ma surprise, il me dit qu'il avait demandé à y aller pour n'être point en butte aux traits de M. de Cossigny qui lui en veut, et M. de Cossigny, de son côté, dit qu'il n'ira jamais travailler au Port du Sud-Est tant que M. Mabile y sera. Ainsi, d'un côté la cupidité, et de l'autre la mauvaise humeur s'opposent toujours au vrai bien de la Compagnie : car il serait essentiel de fortifier ce port, comme celui du Nord-Ouest. Au reste, cette introduction furtive de noirs ne serait pas extraordinaire. On assure qu'il s'en fait assez souvent dans l'île. Les habitants ne le dissimulent pas, en même temps qu'ils se plaignent de ce que la Compagnie n'en produit point.

* * *